

# Hommage à Jean Marmot

par Philippe Séguin

*Premier président de la Cour des comptes*

**G**rand magistrat des comptes, Jean Marmot est décédé en juillet 2004. Dans le monde de la santé, il laisse une œuvre remarquable et un nom connu et reconnu.

Cela tient en premier lieu à la densité de son parcours : directeur de la Sécurité Sociale jusqu'en 1983, il a conduit les Etats Généraux de la Sécurité Sociale en 1987. Il a été le premier secrétaire général de la Commission des comptes de la Sécurité Sociale, que j'ai créée. En dix ans de fonction, par la clarté de ses travaux et son indépendance, il a mis fin aux débats sur la véracité ou la pertinence des comptes de la Sécurité Sociale et, surtout, il a su créer un rendez-vous périodique avec l'opinion publique sur les résultats de la Sécurité Sociale. Il a été, pour finir, et logiquement, président de l'une des deux chambres sociales de la Cour des comptes.

En second lieu, mieux que nombre de ses contemporains, il a joué un rôle décisif entre industrie et administration en matière de santé. Président du Comité économique du médicament, il a exercé son magistère avec compétence, impartialité et efficacité. Il a créé, dans cette fonction, la politique dite conventionnelle du médicament fondée sur des « conventions » entre l'Etat et chaque industriel. L'hommage qui lui est aujourd'hui rendu vient des deux bords, industriel et administratif. C'est dire à quel point son action fut réussie.

Il est aussi utile de rappeler qu'il aura grandement contribué à assainir les liens entre mondes politique et pharmaceutique. Ce qui est aujourd'hui une évidence ne l'était pas toujours dans les années 1980.

Son vrai succès se lit enfin dans les chiffres. Durant cette période, nombre d'industries de santé se sont installées en France ou développées à partir de la France. Il a été un régulateur sectoriel avisé et souvent clairvoyant.

L'industrie appréciait la visibilité qu'il savait lui donner. Les finances sociales ont bénéficié d'une politique de prix bas menée avec constance.

Pour autant, il ne dédaignait pas l'hôpital public où il a assumé jusqu'au bout ses fonctions d'administrateur à l'AP HP ou à l'hôpital Foch de Suresnes.

Au total, il n'y avait pas de secteur au sein du monde de la santé qui lui fût vraiment étranger. L'homme Jean Marmot a porté au plus haut les valeurs de la magistrature, qui étaient d'abord ses valeurs, celles d'intégrité absolue, de compétence et d'hauteur de vue. Mais, à côté de l'exemple de ce qu'il a été au plan personnel, son combat permanent fut celui des valeurs de transparence, d'objectivité et de loyauté de l'information économique de santé.

A cet effet, il nous laisse des institutions dont il a assuré la création et le succès et que nul ne remet en cause : le Comité économique des produits de santé et la Commission des comptes. Il laisse aussi des outils : des principes comptables modernes (droits constatés) pour la Sécurité Sociale et des modalités d'une régulation économique sectorielle réussie parce qu'acceptée et comprise.

On ne peut donc que saluer la création prochaine d'un **Institut Jean Marmot** destiné à prolonger l'œuvre de ce grand serviteur de l'Etat. •

